

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION



Nos mentions légales

SAS VALOREY FINANCE - Au capital de 951 000€ - 389 098 849 R.C.S PARIS - 31, Rue de Penthièvre 75008 PARIS - NAF 7022Z - Représentée par Messieurs HENRY MASDEVALL, Président et ARNAULD MASDEVALL, Directeur général - Orias n° 07005239 (www.orias.fr) au titre de ses activités suivantes : Conseiller en investissements financiers, Courtier d'assurance, Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement - Adhérent de la CNCGP, association agréée par l'AMF et par l'ACPR - Activités d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement et d'intermédiaire d'assurance contrôlables par l'ACPR. Activité de conseils en investissements financiers contrôlable par l'AMF. - Assurance souscrite auprès de MMA - 160 rue Henri Champion 72303 LE MANS Cedex 9, contrat n°, assurance souscrite auprès de MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD - 160 rue Henri Champion, 72030 Le Mans Cedex 9, contrat n°112 786 342, adhérent n°226915 - contact@valoreyfinance.fr - Standard Tél. +33(0)1 44 69 92 29 - www.valoreyfinance.com

Conforme aux articles 325-5 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, L.519-4-2 du Code Monétaire et Financier et L.521-2 du Code des assurances, il résume toutes les informations légales que VALOREY FINANCE doit avoir communiquées au Client dès le début de la relation.

1. Renseignements concernant VALOREY FINANCE - Autorités de Tutelle

- **SAS VALOREY FINANCE.**
- **Au capital de 951 000 €.**
- **389 098 849 RCS PARIS.**
- **Adresse du siège social : 31 RUE DE PENTHIÈVRE 75008 PARIS.**
- **E-mail : contact@valoreyfinance.fr**
- **Représentée par Messieurs HENRY MASDEVALL, Président et Arnaud MASDEVALL, Directeur général**
- **NAF 7022Z.**
- **Orias n° 07005239 (www.orias.fr) au titre de ses activités de Courtier d'assurance, de Conseiller en investissements financiers et de Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement.**
- **Adhérent de la CNCGP, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.**
- **Tel : Standard - 01 44 69 92 29.**

Les activités Courtier d'assurance et de Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest, 75436 Paris (<https://acpr.banque-france.fr>). L'activité de Conseiller en investissements financiers est contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) - 17 Place de la Bourse, 75002 Paris - (<https://www.amf-france.org>).

2. Activités réglementées de VALOREY FINANCE

VALOREY FINANCE est immatriculé sur le registre de l'Orias au titre des activités suivantes :

- **Courtier d'assurances**, catégorie b) de l'article L521-2 du Code des assurances laquelle correspond au Courtier qui n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance : dans le cadre de l'exercice de cette activité, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :
 - Adhérent de la CNCGP, association agréée par l'ACPR.
 - Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier (détection par VALOREY FINANCE d'une participation > 10% dans les droits de vote ou capital d'une entreprise d'assurance ou inversement) : **néant**.
 - Dans ce cadre, nous serons amenés à vous délivrer des recommandations personnalisées lesquelles consisteront à comparer plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un même contrat.

- VALOREY FINANCE est rémunéré par des rétrocessions d'une partie des frais d'entrée, d'arbitrage et de gestion et qui lui sont versées par la Compagnie auprès de laquelle un contrat d'assurance ou de capitalisation est souscrit par le Client.
- Les Compagnies d'assurance et plateformes avec lesquelles VALOREY FINANCE a signé un Protocole de distribution ou de commercialisation sont les suivantes :

AXA THEMA - BNP PARIBAS CARDIF - GENERALI PATRIMOINE – GENERALI VIE - VIE PLUS (SURAVENIR) - AGEAS PATRIMOINE - INTENCIAL - APRIL - MMA - NORTIA - LE FINISTERE ASSURANCE - ALPTIS - ALLIANZ - AFI ESCA - GROUPE ZEPHIR - METLIFE – SWISSLIFE – UAF – ONE LIFE – ABEILLE ASSURANCE – UNIM – REPAM – ODDO BHF.

- VALOREY FINANCE n'entretient pas de relation significative de nature capitalistique ou commerciale avec les sociétés susnommées.
- **Courtier en opérations de banque et en services de paiement** : dans le cadre de l'exercice de cette activité, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :
- Adhérent de la CNCGP, association agréée par l'ACPR.
 - Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus 1/3 du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 de VALOREY FINANCE : **néant**.
 - Participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital de VALOREY FINANCE et détenue par un établissement de crédit, de financement ou de paiement ou détenue par le cabinet dans un tel établissement : **néant**.
 - Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la réalisation de l'opération.
 - Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement
 - Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 de VALOREY FINANCE : **néant**.
 - Établissements avec lesquels il existe un lien financier (détention par VALOREY FINANCE d'une participation > 10% dans les droits de vote ou capital Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement ou inversement) : **néant**.
- **Conseiller en investissements financiers** :
- Adhérent de la CNCGP, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.
 - Le conseil en investissement que VALOREY FINANCE sera amené à vous délivrer sera un conseil en investissement non indépendant.
 - Dans le cadre d'un conseil non indépendant, VALOREY FINANCE évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle il entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.
 - Dans ce cadre, VALOREY FINANCE peut percevoir de rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du Client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du Client.

- Les Sociétés de gestion et plateformes avec lesquelles VALOREY FINANCE a signé un Protocole de distribution ou de commercialisation sont les suivantes :

SIGMA GESTION - A PLUS FINANCE - ALPHEYS - PRIMONIAL - SOGENIAL – SOFIDY – RICHELIEU INVEST – SHARES.

- Identité du ou des mandants pour lesquels VALOREY FINANCE exerce une activité de démarchage : **néant**.
- VALOREY FINANCE n'entretient pas de relation significative de nature capitalistique ou commerciale avec les sociétés susnommées.

3. Assurances

Coordonnées de l'Assureur : Assurance souscrite auprès de MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD - 160 rue Henri Champion, 72030 Le Mans Cedex 9, contrat n°112 786 342, adhérent n°226915.

Activités couvertes	Assurance	Opérations de banque et services de paiement	Conseil en investissement
RCP	4 200 000 € par sinistre	4 200 000 € par sinistre	4 200 000 € par sinistre
Garantie financière	115 000 € par année d'assurance	115 000 € par année d'assurance	-

4. Informations relatives au traitement des réclamations

- Pour toute réclamation, VALOREY FINANCE peut être contacté selon les modalités suivantes :
- Par courrier en écrivant à l'adresse suivante : **31 RUE DE PENTHIÈVRE 75008 PARIS.**
- Ou par E-mail : contact@valoreyfinance.fr
- VALOREY FINANCE s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :
- Dans les dix jours ouvrables à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception par écrit de celle-ci ;
- Dans les deux mois maximums à compter de l'envoi de la première manifestation écrite d'un mécontentement, sauf dispositions législatives ou réglementaires plus contraignantes, pour y répondre par écrit.
- Si malgré nos échanges, aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur suivant en fonction de l'activité concernée : nous vous rappelons que le médiateur de la consommation peut être saisi deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu :
- Pour l'activité de conseil en investissements financiers (médiateur public) : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org/le médiateur](http://www.amf-france.org/le_mediateur))
- Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr)

j) En cas d'échec, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

5. Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil sont collectées et traitées par le service gestion du cabinet VALOREY FINANCE sous le contrôle de Mr Henry MASDEVALL en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées sur la base de votre consentement éclairé et expresse.

Ces données personnelles sont collectées afin que VALOREY FINANCE vous délivre des conseils quant aux investissements envisagés. Les destinataires de ces données sont VALOREY FINANCE, ses collaborateurs ainsi que les établissements promoteurs de produits avec lesquels VALOREY FINANCE entretient une relation commerciale. Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant, vous et vos proches, seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter en nous adressant un e-mail à l'adresse suivante : E-mail : contact@valoreyfinance.fr

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07

6. Modes de communication utilisés

Il est porté à votre connaissance que nos échanges pourront se faire soit à l'occasion d'un rendez-vous physique, par téléphone ou par courrier postal, soit et sous réserve que ce mode de communication soit possible, par e-mail ou par visioconférence.

7. Notre rémunération

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, VALOREY FINANCE est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement une fois connus les supports choisis par le client.

VALOREY FINANCE peut être amené à facturer des honoraires au taux horaire HT de 280 €.
Si la prestation est soumise à la TVA, il vous sera précisé le taux de TVA applicable.

8. Mise à jour des informations

VALOREY FINANCE fera parvenir au client toute mise à jour de ces différentes informations, en lui communiquant par courrier postal ou courriel.

Le client peut également obtenir à tout moment ces informations sur simple demande auprès de VALOREY FINANCE.

Nous vous remercions de prendre connaissance et de conserver un exemplaire original de ce document signé, VALOREY FINANCE en conservant une copie.

9. D.E.R à l'attention de :

Le Prospect (Nom et Prénom)

- ☐ Remis contre signature manuscrite le 2026
- ☐ Envoyé à l'adresse e-mail fournie par le client
- ☐ Envoyé pour signature sous format électronique

Signature du Client :